

Point 05 – Mise en place du Conseil métropolitain des acteurs économiques

Intervention : Mireille PERNOT (Rezé)

Madame la présidente, chers collègues,

L'emploi est l'une des principales préoccupations des français et à raison, puisque le chômage touche aujourd'hui plus d'un français sur 10. Dans ce contexte difficile la relance de l'économie doit être une priorité au plus haut niveau de l'Etat jusqu'aux plus petites collectivités locale.

La mise en place du conseil économique fait partie des nombreuses mesures que la métropole prend afin de conforter son dynamisme et l'amplifier. En effet, en ces temps troublés où le diktat de la dette plonge les peuples européens dans la pauvreté, Nantes Métropole maintient un haut niveau d'investissement pour ne pas ajouter de la crise à la crise. Et que cela plaise ou non à la finance internationale, les commandes publiques font partie intégrante de notre économie. Je tenais à rappeler cela car durant la récente campagne des élections départementales, nombreux ont été les raccourcis, entre service public = endettement = crise.

Ce nouveau conseil doit permettre le dialogue entre les entreprises et la métropole. A l'heure où le déclin décrété inéluctable et le pessimisme sont à la mode, notre capacité à innover et rassembler toutes les forces du territoire, montre notre volonté de lancer des projets qui concourront au mieux vivre et au développement de l'emploi. Mieux encore, elles pourront peut-être démontrer que loin d'être un obstacle, les pouvoirs publics sont un véritable atout pour l'économie.

Nantes Métropole innove, et c'est un fait positif pour décider de l'avenir. Le groupe communiste émet des propositions quant au fonctionnement, et à la composition du conseil des acteurs économiques telle que présentés dans cette délibération.

Tout d'abord, le bassin de vie nantais dépasse très largement les limites de la métropole. Pour autant, la métropole n'a pas de légitimité à concerter les acteurs économiques sur l'ensemble de l'aire d'influence urbaine. Il semble logique que le dialogue et la cohérence se renforcent avec la région, qui pour rappel, est chef de file en matière de développement économique. Cela garantira que les efforts de la métropole aient une force de déploiement plus grande en s'appuyant sur l'expertise et l'envergure d'autres territoires.

Quant à la composition du Conseil, les grands absents en sont les salariés. Ils sont pourtant les principaux acteurs économiques ! Sans force de travail, aucune économie n'est possible. Il est dommageable de se passer de leurs représentants, et contradictoire avec l'engagement effectif de notre Métropole en faveur de la RSE et du développement durable. N'ayons pas peur du dialogue, car les représentants syndicaux des salariés ne sont pas plus dogmatiques que ceux du patronat ! Pour le découvrir, il faudra bien leur donner une place, dans le dialogue nécessaire de tous les acteurs qui font l'économie.

Pour conclure, les élus communistes soutiennent cette proposition, et souhaitent que tous les acteurs concernés y aient leur place.

Je vous remercie de votre attention.